

Question écrite du 8 juin 2022 de Mme Fabienne Beaud: «Suivi administratif pour nos aîné-e-s de manière régulière».

La Ville dispose de nombreuses fondations et associations qui s'occupent de nos aîné-e-s en leur permettant de se rencontrer et de nouer des liens intergénérationnels.

Que fait la Ville pour aider les personnes âgées afin de leur permettre un suivi administratif régulier?

A quelles associations fait appel la Ville pour aider régulièrement nos aîné-e-s? Existe-t-il un suivi ou un débriefing du suivi?